

Rapport de la Commission de Contrôle des Comptes de l'UTL-TB

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 janvier 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en toute indépendance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons contrôlé les charges et les produits dans leur totalité et nous n'avons aucune observation à faire sur le compte rendu des travaux que vous a lu notre Trésorière Mme DENJEAN.

Nous attirons cependant votre attention sur deux points importants :

1. Quand on compare globalement les charges d'exploitations 170.347 € et les produits d'exploitation 165.504 €, on constate que l'exercice se clôt par un déficit de -4.842 €, ce qui est mieux que l'exercice précédent (-10.554 €) mais décevant compte tenu de l'augmentation du prix de la cotisation. La Commission souhaiterait que l'Association ne s'installe pas dans un déficit chronique, qui finirait par mettre ses jours en danger.

Depuis 2004, toute association est tenue d'estimer l'apport des contributions volontaires, c'est-à-dire du bénévolat (hors membres du CA et de la CCC). L'objectif est d'évaluer la part représentée par ces contributions volontaires et, le cas échéant, estimer notre degré de dépendance à leurs égards, l'arrêt brutal de certaines de ces contributions pouvant mettre en péril la poursuite de certaines activités.

Pour l'UTL-TB, les indemnités kilométriques abandonnées par les bénévoles s'élèvent à 6.491 €. Pour les cours, le coût estimé des 5 intervenants bénévoles est de l'ordre de 15.300€ (350hX 35€X25%CS). Au total, on peut estimer cet abandon de charges à environ 21.800 € pour l'année 2012/2013 ce qui représente environ 13 % des charges d'exploitation. Nous pouvons donc remercier tous les intervenants bénévoles, sans qui l'UTL-TB serait largement déficitaire.

2. L'UTL-TB propose un large éventail d'activités et de conférences, chacun peut y aller à son gré. De plus, l'augmentation du nombre d'adhérents entraîne une augmentation plus importante des charges, du fait du dédoublement des cours, des locations de salles et rémunérations supplémentaires. Par exemple, pour cet exercice, le poste "cotisations" a augmenté de 16 776 €, mais ce montant a été presque totalement absorbé par les nouveaux coûts, et le fonds de roulement de l'association ne s'est amélioré que de 600 €, ce qui est insuffisant.

* (5 intervenants) =350 heures x 35 € x 25% CS

La trésorerie correspond à 3 mois de dépenses, ce qui à notre avis est trop juste. A l'avenir, le niveau des fonds propres devra être augmenté pour permettre une gestion plus sereine de l'UTL-TB. Ceci ne pourra se faire que par des augmentations régulières de la cotisation. C'est la seule possibilité pour conserver ce merveilleux outil de culture et de rencontre.

Pour conclure, la Commission de Contrôle des Comptes considère que les comptes présentés par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 août 2013 ont été réalisés suivant les principes comptables de Régularité, de Sincérité et d'Image Fidèle et vous recommande de les approuver.

Nous remercions Jacqueline DENJEAN pour la qualité de son travail et sa totale disponibilité lors des contrôles.

Fait à Tarbes le 6 janvier 2014

Les membres de la Commission de Contrôle des Comptes

Pierre ALONSO

Pierre CELHAY

Monique DAVID